

PLAN DE GESTION DE CRISE SANITAIRE EXCEPTIONNELLE

CPTS DU PAYS D'ARLES

Mise à jour : novembre 2024

Résumé des mises à jour

(Novembre 2024)

Alerte

- Changement d'adresse de messagerie pour joindre la CPTS en cas de crise : crisecptspaysdarles@gmail.com
- Mise en place d'un référent technique de crise CPTS : Mme Karine PETITJEAN MARTEL (IDEL) :
 - o Tel : 06 70 20 24 95
 - o Mail : karine.petitjean@hotmail.fr
- Mise à jour des coordonnées du point focal régional de l'ARS :
 - o Tel : 04 13 55 8000
 - o Mail : ars-paca-alerte@ars.sante.fr (Joignable 7/7 24H/24)

Risques et communication

- Mise à jour des risques AMAVI : réalisation d'un recensement complet des risques AMAVI par commune (Cf. page 8)
- Diffusion prévue de l'infographie de l'ARS "signaler, déclarer, alerter" auprès des adhérents de la CPTS (Cf. page 58)
- Réalisation en cours de finalisation d'un flyer grand public sur la conduite à tenir en cas de SSE en partenariat avec les 5 MSP du territoire (Cf. page 59)

Organisation

- Des rencontres individuelles avec chaque membre de la cellule de crise pour expliciter leur rôle et réajuster leur fiche de poste se sont mises en place depuis octobre 2024.
- La première réunion de la cellule de crise est prévue au premier semestre 2025.
- Contact avec le centre hospitalier d'Arles pour matérialiser des coopérations notamment sur la mise en place d'un exercice de simulation en 2025

Formation

- Prise de contact avec CESU et autres organismes pour organiser des formations :
 - o Du référent technique de crise
 - o Des adhérents volontaires

FICHE IDENTITÉ CPTS DE LA CPTS DU PAYS D'ARLES

Forme juridique	Association Loi 1901
FINESS	FINESS EJ : 13 005 087 5 FINESS ET : 13 005 088 3
Enregistrement en préfecture le	19 janvier 2018 (03 février 2018 : parution au JO)
N° SIRET	83866159300015
Adresse de son siège social	62 avenue Frédéric Mistral 13 990 FONTVIEILLE
Référent SSE (identité et coordonnées)	
Coordonnées : - Téléphoniques - E-mail - Site internet	Bureaux : Saint Paul de Mausole Chemin de Saint Paul 13210 Saint Rémy de Provence cpts@cptpaysdarles.fr 07 75 77 14 09 https://cptspaysdarles.fr/cpts-paysdarles/
Labellisée ARS le	Février 2020
Contractualisation à l'ACI le	10 décembre 2020

Tableau n°1 : Fiche identité CPTS – Source : CPTS du Pays d'Arles

SOMMAIRE

I CREATION DU COMITE DE PILOTAGE	
A- COMPOSITION DU COMITE DE PILOTAGE	P 5
B- MODALITES DE FONCTIONNEMENT DU COMITE DE PILOTAGE	P 5
II- ÉCOSYSTEME DE LA CPTS	
A- CARTOGRAPHIE DES RISQUES DU TERRITOIRE DE LA CPTS	P 7
B- CARTOGRAPHIE DES RESSOURCES DU TERRITOIRE DE LA CPTS	P 10
C- LES AUTRES RESSOURCES IDENTIFIEES PAR LA CPTS SUR SON TERRITOIRE	P 17
D- AUTRES RESSOURCES IDENTIFIEES PAR LA CPTS EN DEHORS DU TERRITOIRE	P 17
E- RECENSEMENT DES MOYENS MATERIELS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE MOBILISES	P 18
F- DESIGNATION DE REFERENTS INTRACPTS DE ZONES	P 19
G- L'ANALYSE SWOT DE LA CPTS	P 20
H- CARTOGRAPHIE DES RISQUES DU PROJET	P 21
III PREPARATION DE LA REPONSE PAR LA CPTS	
A- CONSTITUTION DE LA CELLULE DE CRISE	P 22
B- FONCTIONS ET MISSIONS DES MEMBRES DE LA CELLULE DE CRISE	P 23
C- OUTILS DE REPONSE	P 25
IV DISPOSITIF DE GESTION DE CRISE	
A- LE DISPOSITIF DE GESTION DE CRISE	P 26
B- FICHE REFLEXE 1 : RECEPTION DE L'ALERTE ET ANALYSE	P 27
C- FICHE REFLEXE 2 : INSTALLATION ET CONSTITUTION DE LA CELLULE DE CRISE	P 28
D- FICHE REFLEXE 3 : CONDUITE DE CRISE	P 30
E- FICHE REFLEXE 4 : LA SORTIE DE CRISE	P 31
V FONCTIONNEMENT OPERATIONNEL DE LA CELLULE DE CRISE	
VI DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA QUALITE	
A- POLITIQUE D'ARCHIVAGE DU PLAN DE GESTION DE CRISE	P 32
B- REACTUALISATION DU DOCUMENT	P 32
C- POLITIQUE D'INFORMATION / SENSIBILISATION ET PLAN DE FORMATION	P 32
D- PROGRAMME ANNUEL D'EXERCICES ET ENTRAINEMENTS	P 33
E- RETEX ET REEVALUATION DU DISPOSITIF	P 33
ANNEXES	
RAPPEL DU REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES	P 36
SUPPORTS DE COMMUNICATION PROFESSIONNELS ET GRAND PUBLIC	P 37
GLOSSAIRE	P 40
BIBLIOGRAPHIE	P 41

LES RÉFÉRENTS SSE DE LA CPTS DU PAYS D'ARLES

Dr Bernard GIRAL, référent principal

Tel : 06 81 89 00 26

Mail : bernard.giral@orange.fr

Disponibilités : du lundi au samedi de 5H30 à 18H00

Dr Paul COCHET, référent adjoint

Tel : 06 81 30 28 18

Mail : paul.cochet@orange.fr

Disponibilités : du lundi au vendredi de 8H00 à 20H00

Mme Sylvette SCIFO-ANTON, référente adjointe

Tel : 06 11 13 47 65

Mail : simsalnateth@gmail.com

Mme Karine PETITJEAN-MARTELL, référente technique

Tel : 06 70 20 24 95

Mail : karine.petitjean@hotmail.fr

DISPOSITIF DE VEILLE OPÉRATIONNEL DE LA CPTS DU PAYS D'ARLES

La CPTS est joignable à la boîte mail suivante : crisecptspaysdarles@gmail.com. Une copie du mail peut être adressée aux 3 référents SSE de la CPTS du Pays d'Arles à bernard.giral@orange.fr , paul.cochet@orange.fr et simsalnateth@gmail.com

Le numéro de téléphone à laquelle la CPTS est joignable est le **06 81 89 00 26** (Dr Bernard GIRAL) et/ou le **07 75 77 14 09** (Secrétariat de la CPTS).

I-Création du comité de pilotage

A- Composition du comité de pilotage de la CPTS

Tableau n° 1 : Composition de l'équipe projet de la CPTS

Nom Prénom	Profession	Lieu d'exercice/ Habitation (retraité-e)	Structure d'appartenance le cas échéant (MSP, Centre Hospitalier, EHPAD...)	Participation à la gouvernance de la CPTS (oui /non) En cas de participation, préciser la fonction (président, trésorier, ...)
BONNET Dominique	Médecin pneumologue retraîtée	Arles		Secrétaire
COCHET Paul	Médecin généraliste	Tarascon	MSP La Tarasque	Vice-Président
GIRAL Bernard	Médecin généraliste	Fontvieille	MSP Pôle Ouest Alpilles	Président
SCIFO-ANTON Sylvette	IDE retraitée, élue santé	Fontvieille		Trésorière
PETITJEAN- MARTEL Karine	IDEL	Tarascon	MSP la Tarasque	Référente technique

Source : CPTS du Pays d'Arles (MAJ : 11/2024)

B- Modalités de fonctionnement du comité de pilotage

Tableau n° 2 : Modalités de fonctionnement du comité de pilotage

	Description (Moyens de contacts, nombre de professionnels contactés/invités, date et lieux des réunions, nombre de participants...)
Réunions de l'équipe projet	3 rencontres avec le président de la CPTS 2 rencontres avec le bureau de la CPTS Rencontres individuelles avec les membres de la cellule de crise en cours
Réunions avec les adhérents de la CPTS	Présentation de la démarche à l'AG (11/24)
Modalités de communication utilisées (mails, newsletter, webinaires, questionnaires...)	Newsletter
Participation temps d'informations et d'échanges sur SSE	Journée Crise Sanitaire organisée par l'ARS PACA - CESU - URPS ML PACA du 28/02/23 Webinaire AMAVI organisé par le ministère de la santé le 06/02/24 Club CPTS dédié à la mission crise sanitaire le 15/02/24
Rencontres inter-MSP	1 rencontre avec les coordinatrices des 5 MSP
Rencontre avec le CH d'Arles	1 ^{ère} rencontre sur l'articulation ville-hôpital sur gestion de crise SSE le 25/07/24 2 nd e rencontre prévue plus spécifiquement sur la préparation d'un exercice le 09/01/2025

Source : CPTS du Pays d'Arles (MAJ : 11/2024)

II- Écosystème de la CPTS

La CPTS du Pays d'Arles est de taille 3. Elle s'étend sur les 28 communes du nord et de l'ouest des Bouches du Rhône, réparties dans 3 intercommunalités ACCM (Arles Crau Camargue Montagnette), CCVBA (Communauté de Communes Vallée des Baux-Alpilles) et TPA (Terre de Provence Agglomération).

La CPTS compte une population de 168 000 habitants répartis sur 2000 Kms², soit 40% de la surface totale du département des Bouches-du-Rhône. 1300 professionnels de santé libéraux exercent sur le territoire.

Tableau n°3 : Les 28 communes et leur nombre d'habitants du territoire de la CPTS

Commune	Code postal	Nombre habitants Sources = ville-data.com	Zonage Médecin spécialiste en médecine générale Zones sous- senses (ZIP / ZAC)
Arles	13200	49 120	ZAC
Aureille	13930	1 531	ZAC
Barbentane	13570	4 284	ZAC
Boulbon	13150	1516	ZIP
Cabannes	13440	4 448	ZAC
Chateaurenard	13160	16 315	
Eygalières	13810	1 717	ZAC
Eyragues	13630	4 632	
Fontvieille	13990	3 499	ZAC
Graveson	13690	4 975	
Le Paradou	13520	2267	
Les Baux de Provence	13520	297	ZAC
Maillane	13910	2 772	
Mas Blanc les Alpilles	13520	518	
Maussane les Alpilles	13530	2 458	
Mollégès	13940	2 719	ZAC
Mouriès	13890	3 374	ZAC
Noves	13550	5 990	
Plan d'Orgon	13750	3 630	ZAC
Rognonas	13870	4 082	
Saint Andiol	13670	3 371	ZAC
Saint Etienne du Grès	13103	2 551	
Saint Martin de Crau	13310	13 430	ZAC
Saint Rémy de Provence	13210	9 771	
Saintes Maries de la Mer	13460	1836	ZIP
St Pierre de Mézoargues	13150	211	ZIP
Tarascon sur Rhône	13150	16 559	ZIP
Verquières	13670	827	
TOTAL		168 700	15/28

Source CPTS du Pays D'Arles (MAJ : 11/2023)

A- Cartographie des risques du territoire de la CPTS

Tableau n°4 : Les risques identifiés sur les 28 communes de la CPTS du Pays d'Arles

Commune	Inondation	Séisme	Mouvement de terrain	Feux d'habitat	Barrage	Industriel	Nucléaire	Minier	route	voie ferrée	voie navigable	maritime	amplification	gare de triage
Arles	risque à haute importance (niveau 1)	risque faible			SPC - STC	SEVESO SH(SB)								
Auaille	risque à haute importance (niveau 1)	risque modéré												
Bardonnèche	risque à haute importance (niveau 1)	risque modéré	risques avérés, liste de DDC		SPC - STC									
Bouillabon	risque à haute importance (niveau 1)	risque modéré			SPC - STC									
Calasrives	risque à haute importance (niveau 1)	risque modéré			SPC-STC-G-Q									
Châteauneuf-sur-Isère	risque à haute importance (niveau 1)	risque modéré	risques avérés, liste de DDC, source de DDC		SPC-STC-G-Q									
Eygalières	risque à haute importance (niveau 1)	risque modéré			SPC			mine de Bauxite						
Eyragues	risque à haute importance (niveau 1)	risque modéré	risques avérés, liste de DDC, liste de DDC		SPC - STC									
Fontvieille	risque à haute importance (niveau 1)	risque modéré				SEVESO SH(SB)		mine de Bauxite						
Gréoux-les-Bains	risque à haute importance (niveau 1)	risque modéré			SPC - STC									
Le Paradou	risque à haute importance (niveau 1)	risque modéré			SPC			mine de Bauxite						
Les Baux-de-Provence	risque à haute importance (niveau 1)	risque modéré						mine de Bauxite						
Maijane	risque à haute importance (niveau 1)	risque modéré			SPC - STC									
Mas Blanc les Alpilles	risque à haute importance (niveau 1)	risque modéré			SPC - STC									
Maussane les Alpilles	risque à haute importance (niveau 1)	risque modéré			SPC			mine de Bauxite						
Mollégès	risque à haute importance (niveau 1)	risque modéré	risques avérés, liste de DDC, liste de DDC, liste de DDC, liste de DDC		SPC - STC									
Mouriès	risque à haute importance (niveau 1)	risque modéré			SPC			mine de Bauxite						
Noir	risque à haute importance (niveau 1)	risque modéré	risques avérés, liste de DDC		SPC-STC-G-Q									
Pland'Orgon	risque à haute importance (niveau 1)	risque modéré	risques avérés, liste de DDC		SPC-STC-G-Q									
Rognonas	risque à haute importance (niveau 1)	risque modéré			SPC-STC-G-Q									
Saint-Andiol	risque à haute importance (niveau 1)	risque modéré			SPC - STC									
Saint-Etienne-du-Grès	risque à haute importance (niveau 1)	risque modéré	risques avérés, liste de DDC, source de DDC		SPC - STC									
Saint-Martin-de-Crau	risque à haute importance (niveau 1)	risque modéré			SPC	SEVESO SH(SB)								
Saint-Rémy-Provence	risque à haute importance (niveau 1)	risque modéré	risques avérés, liste de DDC, liste de DDC, liste de DDC, liste de DDC, liste de DDC		SPC - STC			mine de Bauxite						
Saintes-Maries-de-la-Mer	risque à haute importance (niveau 1)	risque faible	risques avérés, source de DDC		SPC									
de Pierre-de-Méasargues	risque à haute importance (niveau 1)	risque modéré			SPC - STC									
Sarcelles-sur-Rhône	risque à haute importance (niveau 1)	risque modéré	risques avérés, liste de DDC, source de DDC		SPC - STC	SEVESO SH(SB)								
Vequières	risque à haute importance (niveau 1)	risque modéré			SPC - STC									
TOTAL COMMUNES CONCERNÉES risque important : 17	28	28	10	19	26	4	1	7	28	11	5	2	18	2

Source CPTS du Pays D'Arles (MAJ : 01/2024)

Légende : SPC : barrage de Serponçon, STC : barrage de Sainte Croix, Q : barrage de Quinson, G : barrage de Gréoux.

SH : SEVESO seuil haut (nbre) SB : SEVESO seuil bas (nbre)

Risques importants, modérés, communes à risques

Sources : Dossier départemental sur les risques majeurs dans les Bouches-du-Rhône, préfecture des Bouches-du-Rhône, 2021

Tableau n°4 bis : Les risques AMAVI identifiés sur les 28 communes de la CPTS du Pays d'Arles

Commune	Evènements susceptibles de générer un afflux massif de victimes	Equipements avec forte affluence ponctuelle	Equipements avec forte affluence régulière
Arles	<u>manifestations culturelles nombreuses</u> : festival photos (juil-sept), manifestations taurines, 2 ferrias (pâques et septembre), fêtes traditionnelles, manifestations sportives importantes, brocantes 2 marchés hebdomadaires les mercredi et samedi matin <u>Tourisme important</u>	<u>Lieux potentiels de victimes importants</u> : Théâtre, arène, musées, lieux de cultes palais des congrès (13 salles, capacité 3575 personnes) cargot de nuit : 350 places théâtre: 300 places théâtre antique : nbre places à confirmer le patio (3 salles 1240 places) Présence de 5 arènes	5 lycées, 5 collèges 2 zones commerciales 1 centre pénitentiaire 1 axe autoroutier
Aureille	marché hebdomadaire le jeudi matin manifestations sportives	lieux de culte	
Barbentane	manifestations taurines, culturelles et sportives	lieux de culte	
Boulbon	manifestations culturelles, sportives et taurines	Présence d'une arène, lieux de culte	
Cabannes	manifestations taurines, sportives et culturelles marché hebdomadaire le mardi matin	Présence d'une arène, lieux de culte	
Chateaufort	manifestations culturelles nombreuses : manifestations taurines, fêtes traditionnelles manifestations sportives 2 marchés hebdomadaires mercredi et dimanche matin	Salle de l'étoile : 1867 places 2 discothèques : 1800 places 1 cinéma Présence d'une arène MIN Lieux de cultes	2 collèges, 1 lycée 1 MIN
Eygalières	manifestations culturelles nombreuses (fêtes traditionnelles, brocantes, marchés d'été), zone touristique importante : présence de personnalités marché hebdomadaire le vendredi matin	lieu de culte	
Eyragues	manifestations taurines, sportives et culturelles marché hebdomadaire le vendredi matin	Présence d'une arène lieux de culte	
Fontvieille	manifestations culturelles, sportives et taurines sites culturels 2 marchés hebdomadaires le lundi et vendredi matin brocantes	cinéma Présence d'une arène Lieux de culte	
Graveson	manifestations culturelles et sportives manifestations taurines marché hebdomadaire le vendredi matin	Espace Culturel de Graveson (700 max) Présence d'une arène lieu de culte	
Le Paradou	manifestations taurines et culturelles marché hebdomadaire le mardi matin	lieux de culte	
Les Baux de Provence	manifestations culturelles nombreuses et tourisme important	<u>Présence de sites culturels</u> , Château, village médiéval, Carrières de Lumières (500 personnes debout) lieu de culte	
Maillane	manifestations taurines, sportives et culturelles marché hebdomadaire le samedi matin	lieu de culte	
Mas Blanc les Alpilles	manifestations taurines, sportives et culturelles marché hebdomadaire	lieu de culte	
Maussane les Alpilles	manifestations culturelles et sportives nombreuses (fêtes traditionnelles, brocantes, marchés d'été) manifestations taurines zone touristique importante : présence de personnalités marché hebdomadaire le jeudi matin	Présence d'une arène Lieux de culte	
Mollégès	manifestations culturelles et sportives marché hebdomadaire le mercredi matin	lieu de culte	
Mouriès	manifestations taurines, culturelles et sportives marché hebdomadaire le mercredi matin	Présence d'une arène lieu de culte	
Noves	manifestations taurines, culturelles et sportives marché hebdomadaire le jeudi matin	1 cinéma Présence d'une arène Lieu de culte	
Plan d'Orgon	manifestations taurines, culturelles et sportives marché hebdomadaire le mercredi matin	Présence d'une arène Lieu de culte	
Rognonas	manifestations taurines, culturelles et sportives marché hebdomadaire le mardi matin	Présence d'une arène Lieu de culte	1 collège
Saint Andiol	manifestations taurines, culturelles et sportives marché hebdomadaire le vendredi matin	Présence d'une arène Lieu de culte	1 collège
Saint Etienne du Grès	Brocantes hebdomadaires manifestations taurines et culturelles marché producteurs lundi, mercredi et vendredi après-midi	Présence d'une arène Lieu de culte	
Saint Martin de Crau	manifestations culturelles et sportives manifestations taurines marché hebdomadaire le vendredi matin	Le Galet 450 places Présence d'une arène Commune située aux abords immédiats de l'A54	1 collège, 1 lycée, 1 zone industrielle importante
Saint Rémy de Provence	manifestations culturelles et sportives nombreuses zone touristique importante : présence de personnalités 2 marchés hebdomadaires les mercredi et samedi matin	Alpilium (450 places assises et 1000 personnes debout) 1 cinéma Présence d'une arène Lieux de culte	1 collège, 1 lycée agricole
Saintes Maries de la Mer	tourisme important rassemblement communautaire important les 24 et 25 mai manifestations taurines et culturelles 2 marchés hebdomadaires les lundi et vendredi matin	Présence d'une arène Lieux de culte	
St Pierre de Mézoargues	manifestations culturelles	Lieux de culte	
Tarascon sur Rhône	manifestations, taurines, culturelles et sportives nombreuses marché hebdomadaire le mardi matin	Théâtre (360 places assises) Cinéma : 356 places Présence d'une arène Lieux de cultes	2 collèges, 1 lycée 1 zone commerciale 1 centre pénitentiaire
Verquière	manifestations culturelles et sportives	Lieu de culte	
TOTAL COMMUNES CONCERNÉES risque important : 8			

Source CPTS du Pays D'Arles (MAJ : 11/2024)

Risques importants, modérés, communes à risques,

Compte-tenu du nombre important de communes (28) dont 13 comptent moins de 3000 habitants et 8 moins de 5000, seuls les plans communaux de sauvegarde des 4 agglomérations principales (quadrillant de manière homogène le territoire) ont été détaillés.

Tableau n°5 : Les Plans communaux de Sauvegarde de Arles, Châteaurenard, St Rémy de Provence et Tarascon

Risques	Maire/Directeur Général des Services (DGS)
ARLES	
Inondations	M. Le maire Patrick de CAROLIS Mme Aurélie Brunet (DGS)
Pandémie	
Ozone	
Grand Froid	
Epizootie	
Vent	
DAHER	
CHATEAURENARD	
Feux de Forêts	M. Le maire Marcel MARTEL Mme Erica BATTISTONE (DGS)
Inondations	
Sismique	
Rupture de barrage	
Mouvement de terrain	
Transports de matières dangereuses	
Risque technologique OLEODUC	
Regroupement de personne	
Pandémie	
Terrorisme	
TARASCON	
Feux de Forêts	M. Le maire Lucien LIMOUSIN M. DECOSTER (DGS)
Inondations	
Sismique	
Rupture de barrage	

Risque Industriels	
Transports de matières dangereuses	
Contaminations radioactif	
Canicule	
ST REMY DE PROVENCE	
Feux de forêts	M. Le maire Hervé CHERUBINI M. Frédéric GERMAN (DGS)
Inondations	
Sismique	
Rupture de barrage	
Mouvement de terrain	
Transports de matières dangereuses	
Nucléaire	
Canicule	
Tempête, vents forts, orage	
Neige, verglas, grand froid.	

Source CPTS du Pays d'Arles (MAJ : 05/2024)

B- Cartographie des ressources du territoire de la CPTS

Tableau n°6 : Classification ORSAN des établissements de santé présents sur le territoire de la CPTS du Pays d'Arles et en périphérie

DPT	FINESSE GEO	Établissement	Adresse	ORSAN AMAVI	ORSAN NRC	ORSAN REB	ORSAN EPI CLIM	ORSAN MEDICO-PSY
13	130002827	CH IMBERT JOSEPH (ARLES)	Quartier Fourchon ARLES	1ère ligne	2ème ligne	2ème ligne	1ère ligne	2ème ligne
13	130001258	HOPITAUX DES PORTES DE CAMARGUE TARASCON	Route d'Arles TARASCON	Réponse minimale				
13	130781370	CLINIQUE JEANNE D'ARC	7 rue Saboly ARLES	Réponse minimale	Réponse minimale	Réponse minimale	2ème ligne	Réponse minimale
13	130035793	CLINIQUE KORIAN GLANUM	1 Avenue Renée de la Comble ST REMY DE PCE	Réponse minimale				
13	130806011	MS SAINT PAUL DE MAUSOLE - ST REMY DE PCE	Chemin de Saint Paul ST REMY DE PCE	Réponse minimale	Réponse minimale	Réponse minimale	Réponse minimale	2ème ligne
84	840001861	CH HENRI DUFFAUT (AVIGNON)	305 avenue Raoul Follereau AVIGNON	1ère ligne				
84	840000541	CHS MONTFAVET	Avenue de la Pinède AVIGNON	Réponse minimale	Réponse minimale	Réponse minimale	Réponse minimale	2ème ligne
84	840000418	CHI DE CAVAILLON-LAURIS	119 avenue Georges Clémenceau CAVAILLON	2ème ligne	2ème ligne	2ème ligne	1ère ligne	Réponse minimale

Tableau n° 7 : Recensement des établissements médico-sociaux accueillant un public en situation de handicap présents sur le territoire de la CPTS

(Voir annexe 2 pour les coordonnées des tableaux 7 et 8)

Nom établissement	Ville	Adresse
Établissements accueillant un public en situation de handicap		
Foyer accueil médicalisé le Hameau dududu phare PharePhare	Arles	Rue Georges Jo Maillis
Maison accueil Spécialisé Les Iris	Saint Remy de Provence	Chemin St Paul
Institut médico éducatif les Abeilles	Fontvieille	Rue Michelet
IME les Abeilles	Arles	Pont de Crau quartier Fourchon
CAE Unité Éducative en milieu ouvert	Arles	8 avenue de la libération
Foyer de vie le Mas St Pierre	Arles	Avenue Louis Lissac
Foyer accueil médicalisé fondation partage et vie	Plan d'Orgon	123 Impasse Jules Laty
Maison Accueil Spécialisée le Soleil	Tarascon	Route d'Arles

Source CPTS du Pays D'Arles (MAJ : 11/2023)

Tableau n°8 : Recensement des EHPAD, Résidences Seniors et SSIAD présents sur le territoire de la CPTS

Nom établissement	Ville	Adresse
EHPAD		
EHPAD Résidence des Baux du Roy	Maussane les Alpilles	5 Ave Roquerousse
EHPAD Vallée des Baux	Maussane les Alpilles	Place J.Laugier de Monblan
EHPAD la Durance	Noves	11 ave Agricola Viala
EHPAD clerc de Molière	Tarascon	Route d'Arles
EHPAD Canto Cigalo	Chateaufort	64 Ave Général de Gaulle
EHPAD Marie Gasquet	St Remy de Provence	Route du Rougadou
EHPAD Les Oliviers	St Remy de Provence	Route du Rougadou
EHPAD Henri Bellon	Fontvieille	Ave des Moulins
EHPAD La Raphèle	Barbentane	Chemin de la Côte
EHPAD La Sousto	Eygalières	Ave de la Leque
EHPAD Hameau pour la retraite	Eyragues	300 Ave du 8 mai1945
EHPAD l'Oustau di Daillan	Maillane	28 allée Robert Ancel
EHPAD L'Oustalet	Plan d'Orgon	123 imp Jules Laty
EHPAD La Mourgue des Alpilles	St Etienne du Grès	24 Bd Général de Gaulle
EHPAD la Rimandière	St Martin de Crau	10 Rue Alphonse Daudet
EHPAD Jeanne Calment	Arles	3 avenue des Alyscamps
EHPAD Le Lac	Arles	Quartier Fourchon (dans enceinte CH) Dans l'enceinte du CH d'Arles
EHPAD les Tournesols	Arles	12 rue Bertrand Boysset
EHPAD Griffeuille	Arles	35 rue Winston Churchill
EHPAD les Hauts de Barbegal	Arles	54, route de Coste basse Pont de Crau
EHPAD les Iris	Arles	Place de la Bascule
EHPAD enclos St Césaire	Arles	9 rue Antoine Talon

Nom établissement	Ville	Adresse
Résidences Autonomie		
Résidence les Hauts de Barbegal	Arles	54 route de Coste basse Pont de Crau
Résidence cœur de Provence	Chateaufrenard	4 ave du clos Reginel
Résidence le mas de mai	Les Baux de Provence	Hameau du chevrier
Résidence Alphonse Daudet	Fontvieille	Ave des moulins
Résidence la Margarido	Tarascon	7 rue Georges Clemenceau
Résidence Autonomie les terrasses	Les Saintes Maries de la mer	3 Ave Jacques Yves Cousteau
SSIAD		
SSIAD CH Arles	Arles	Quartier Fourchon
SSIAD CCAS	Arles	11 rue Parmentier
SSIAD ADMR Horizon	Arles	22 Ave de la libération
SSIAD l'Amivido Romi	Chateaufrenard	Ave des Martyrs de la résistance
SSIAD La clé des âges	Tarascon	Route d'Arles
SSIAD ADMR Val de Durance	Saint-Andiol	Route de st Remy quartier grand Barraly
SSIAD ADMR	St Remy de Provence	389 Route de Maillane

Tableau n°9 : Nombre de professionnels de santé libéraux par commune

Commune	Médecins Généralistes	Médecins Spécialistes	Infirmiers	Pharmaciens	Biologistes	Sage-femme	MKT	Orthophonistes
Arles	34	12	122	19	3	6	57	10
Aureille	1	0	3	0	0		1	0
Barbentane	2	0	9	1	0	1	6	
Les Baux de Provence	0	0			0		1	
Boulbon	2	0	0	1	0	1	2	3
Cabannes	3	0	10	2	0	0	3	1
Chateaurenard	12	13	45	5	1	2	22	6
Eygalières	2	0	3	1	0	0	5	2
Eyragues	3	1	11	1	0		2	2
Fontvieille	4	1	11	1	0	1	2	1
Graveson	4	0	12	1	0	1	3	
Maillane	2	0	3	1	0		1	
Mas Blanc les Alpilles	0	0	0	0	0	0	1	0
Maussane les Alpilles	3	0	8	1	0	0	8	3
St Pierre de Mézoargues	0	0	0	0	0	0	0	0
Mollégès	4	0	8	1	0	0	3	0
Mouriès	3	1	6	1	0	0	13	4
Noves	3	0	11	2	1	1	3	2
Le Paradou	2		1	0	0	0	1	0
Plan d'Orgon	1		7	1	0	1	3	0
Rognonas	4	1	13	1	1	1	3	3
Saint Andiol	4	1	13	1	1		3	
St Etienne du Grès	3	0	7	1		0	6	0
Les Saintes Maries	5	0	5	1		0	3	0
Saint Martin de Crau	16		30	4		2	7	4
St Remy de P	17	9	33	4	1	3	18	3
Tarascon	6	8	33	4	1		18	5
Verquières	3	0	2	0	0	0	1	0
TOTAL	143	47	406	55	9	20	196	49

Sources : CPTS du Pays d'Arles (MAJ : 11/2023)

Tableau n° 10 : Recensement des collectivités, institutions présentes sur le territoire de la CPTS

(Voir annexe 1 pour les coordonnées)

Collectivité/Institution	Ville	Adresse
INSTITUTIONS ET COLLECTIVITÉS		
Préfecture 13	Marseille	66 bis Saint Sébastien
Sous-préfecture Arles	Arles	2 rue du cloître
Conseil départemental 13	Marseille	52 avenue Saint Just
SDIS	Marseille	1 avenue Baudrani
DDTM (direction départementale des territoires de la mer)	Arles	15 rue Nicolas Copernic
ONF (office national des forêts)	Aix en Provence	46 avenue Paul Cézanne
DREAL (direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement)	Marseille	36 Boulevard des Dames
INTERCOMMUNALITÉ		
Intercommunalité ACCM	Arles	5 rue Yvan Audouard
Intercommunalité CCVBA	St Remy de Provence	23, avenue des Joncades basses
Intercommunalité TPA	Eyragues	Chemin Notre Dame
ANTENNES DE LA CROIX ROUGE		
Croix rouge	Chateaubernard	13 Boulevard Gambetta
Croix rouge	Tarascon	Chemin de souspiron
Croix rouge	Arles	2 bis du condorcet
MAIRIE		
Mairie	Arles	Place de la République
Mairie	Tarascon	Place du marché
Mairie	Boulbon	5 place Barberin
Mairie	Saint Pierre de Mézoargues	83 D81
Mairie	Saint Martin de Crau	Place Dr J.Bagnaninchi
Mairie	Barbentane	7 Le cours
Mairie	Rognonas	Place Jeanne D'Arc
Mairie	Graveson	8 cours national
Mairie	Maillane	Cours Jeanne D'Arc
Mairie	Chateaubernard	6 rue Jentelin
Mairie	Eyragues	Place de la Libération
Mairie	Cabannes	Place de la Mairie
Mairie	Saint Andiol	Place Général de Gaulle
Mairie	Verquières	Place de la Mairie

Mairie	Mollégès	1 place de l'hôtel de ville
Mairie	Noves	4 place Jean Jaurès
Mairie	Saint Remy de Provence	Place Jules Pélissier
Mairie	Saintes Maries de la mer	6 avenue de la République
Mairie	Saint Etienne du Grès	Place de la Mairie
Mairie	Fontvieille	8 place Marcel Honorat
Mairie	Maussane les Alpilles	Avenue de la vallée des Baux
Mairie	Paradou	Avenue Jean Bessar
Mairie	Baux de Provence	29 rue du Château
Mairie	Aureille	2 Frédéric Mistral
Mairie	Mouriès	35 avenue Pasteur
Mairie	Mas Blanc	D99
Mairie	Eygalières	130 route du Buis
Mairie	Plan d'Orgon	373 Place Lucien Martin

Source CPTS du Pays D'Arles (MAJ : 11/2023)

C- Les autres ressources identifiées par la CPTS sur son territoire

Les autres ressources reposent principalement sur les structures d'exercice coordonné présentes sur le territoire (Cf. en annexe 2 les coordonnées référents) :

1- Les plans de gestion de crise sanitaire prévus par les Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP) :

MSP La Tarasque à Tarascon : Plan de gestion de crise centré sur risques de pandémie

MSP O2 à Chateaurenard : Plan de gestion de crise sur les risques cardiovasculaires

MSP Pôle des Alpilles à Fontvieille : Plan de gestion de crise généraliste

MSP de Noves : Plan de gestion de crise généraliste

MSP de Maussane les Alpilles : Plan de gestion de crise en cours de rédaction

2- Les partenariats mis en place avec les municipalités durant la crise COVID à réactiver si besoin pour les prêts de locaux

ACCM : Arles, Tarascon

CCVBA : Fontvieille, Maussane les Alpilles, Saint Rémy de Provence

TERRE DE PROVENCE : Châteaurenard, Cabannes

Les outils de communication existants

WhatsApp IDEL

WhatsApp adhérents de la CPTS + mailing hebdomadaire (newsletter)

Élaboration d'un support d'informations grand public avec les MSP du territoire sur les grands types de risque et le nécessaire à prendre en cas d'urgence. Diffusion prévue en 2025.

Diffusion du support de l'ARS « signaler, alerter, déclarer » aux professionnels et aux municipalités

D-Autres ressources identifiées par la CPTS en dehors du territoire :

Il n'existe pas en 2024 d'inter CPTS sur le département et aucune modalité de travail n'est en place actuellement avec les CPTS limitrophes.

Référents SSE dans les autres CPTS du département : (voir liste à compléter en [annexe 2b](#))

Modalités de travail prévues avec ces référents : Pas de modalités de travail mises en œuvre pour le moment

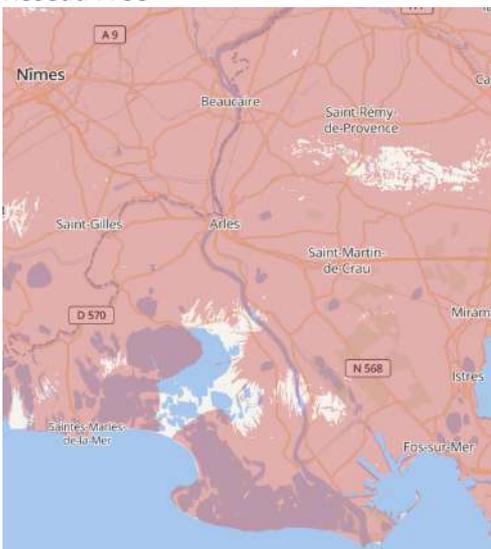
Dispositif d'Appui à la Coordination présent sur le département : DAC Provence Santé Coordination avec lequel des partenariats étroits existent

Présence d'un Service d'Accès aux Soins (SAS) effectif sur le département :

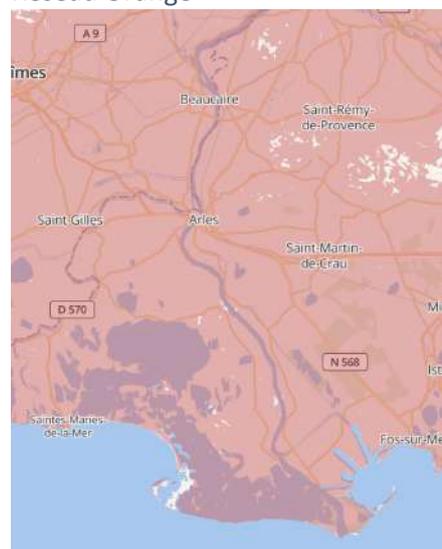
E- Recensement des moyens matériels susceptibles d'être mobilisés

- **Existence d'un processus de recensement des EPI déjà testé** pendant la crise COVID et qui pourrait être réutilisé.
 - Chaque Mairie et MSP peuvent être sollicitées comme lors de la crise COVID pour établir un état des stocks.
 - Le référent MSP sollicite le référent mairie pour établir cet état des lieux.
 - Le groupe whatsApp adhérents est utilisé pour communiquer entre les professionnels de santé et en particulier auprès des officines (39 sont adhérentes au 01/2024)
 - Des sous-groupes WhatsApp peuvent être créés pour des besoins spécifiques (dans le cadre de visites à domicile notamment)
- **Locaux mobilisables en cas de besoin de stockage :**
 - CPTS, Mairies (Cf. lieux identifiés dans les Plans Communaux de Sauvegarde) et MSP (SSE).
 - Locaux mobilisables en cas de nécessité d'ouverture ou de création de structures dédiées auprès des mairies et MSP (Cf partenariats mobilisés durant la crise COVID)
- **Existence de matériel du type barnum, tentes, etc.**
 - Mairies (Cf. moyens identifiés dans les PCS)
- **Existence d'un stock de base d'EPI au sein du territoire**
 - 5 MSP et 59 officines du territoire (dont 39 sont adhérentes à la CPTS)
- **Équipement matériel (informatique, bureautique, moyens de communication, téléphonie...)**
 - CPTS, mairies (PCS) et MSP (SSE)
- **Identification de moyens mobilisables en cas de coupure réseau électriques, coupure réseau téléphonique, coupure réseau d'eau.**
 - Téléphone réseau cellulaire mairie, stock bouteilles d'eau en accord avec grande surface stocks réquisitionnés
- **Pas de présence de zones blanches intégrales** pouvant entraver l'utilisation d'outils connectés mais sur certaines zones des opérateurs manquent : Les opérateurs Free et Orange ne sont pas accessibles sur des zones des Alpilles et de Camargue (Cf sur les cartes, zones en blanc)

Réseau Free



Réseau Orange



Source ARCEP : <https://monreseaumobile.arcep.fr> (MAJ : 01/2024)

Tableau n°11 : Recensement des solutions de téléconsultation sur le territoire de la CPTS du Pays d'Arles

VILLE	NOM	LOGICIEL
ARLES	Dr Gilles CHINA	MAIIA
	Dr Astrid GUY	MAIIA
	Dr Jean-Yves CHICCO	MAIIA
	Dr Mathieu BLANC	DOCTOLIB
SAINT MARTIN DE CRAU	Dr Marleyne MUETTON	MAIIA
	Dr Clémentine LASSEE	MAIIA
	Dr Nicolas NUSSLI	MAIIA
	Dr Audrey FAVIER	MAIIA
LES SAINTES MARIES	Dr Mélanie SENTIS	MAIIA
	Dr Marie Caroline RETTORI	MAIIA
	Dr Bruno DESCHAMPS	DOCTOLIB
	Dr Manuela CAZACU	DOCTOLIB
GRAVESON	Dr Thierry INTERNICOLA	MAIIA
CHATEAURENARD	DR Marilia TROUILLARD	MAIIA
	Dr Adrien STALEN	MAIIA
	Dr Nadia ABDOUN	DOCTOLIB
	Dr Paula HEIJMANS	QARE
VERQUIERES	Dr David CARRON	QARE
	Dr Mélanie FRACHON	MAIIA
SAINT ANDIOL	Dr Béatrice BALIEU DOOSE	MAIIA
	Dr Marie Pierre BESSE	MAIIA
FONTVIEILLE	Dr François BOYER	DOCTOLIB

Sources : CPTS du Pays d'Arles (MAJ : 11/2023)

F- Désignation de référents intraCPTS de zones

Le territoire de la CPTS a été découpé en plusieurs zones et des référents intra-CPTS ont été désignés
(Les coordonnées des référents de zones sont en annexe 4)

Tableau n°12 : Définition des zones intraCPTS

Zones	Communes	Nombres d'habitants
Zone 1 : Arles Crau Camargue Montagnette : 6 communes REFERENT : Dr PAUL COCHET	Arles Saint Martin de Crau Saint Pierre de Mézoargues Tarascon sur Rhône Saintes Maries de la Mer Boulbon	83 698
Zone 2 : Terre de Provence Agglomération : 12 communes REFERENT : Dr PIERRE JAFFUEL	Barbentane Cabannes Châteaurenard Eyragues Graveson Maillane Mollégès Noves Plan d'Orgon Rognonas Saint Andiol Verquières	59 379
Zone 3 : Vallée des Baux, Alpilles : 10 communes REFERENTS : Drs JACQUES BARGIER et BERNARD GIRAL	Aureille Baux de Provence Eygalières Fontvieille Mas Blanc les Alpilles Maussane les Alpilles Mouriès Paradou Saint Etienne du Grès Saint Rémy de Provence	27 762

Sources : CPTS du Pays d'Arles (MAJ : 05/2024)

G- L'analyse SWOT de la CPTS

INTERNE	
Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ● Savoir-faire organisationnel cf. crise COVID ● Ressource méthodologique ● Réseaux soignants ● Réseaux de bénévoles retraités ● Réseaux communaux (mairie) ● Identification des risques du territoire ● Rôle de communication reconnu auprès des PSL ● Annuaire des institutions, des structures et de plus 500 professionnels de santé libéraux 	<ul style="list-style-type: none"> ● Épuisement des professionnels ● Pénurie de soignants ● Coût stockage (péremption) ● Manque ressources humaines ● Moyens financiers ● Étendue du territoire à couvrir ● Communication à destination de la population
EXTERNE	
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ● Moyens humains (PSL retraités) ● Urgentistes installés en libéral ● Matériels des communes (salles, barnums) ● Expertise institutions ● Expertise spécifique soignants ● Expertise DAC et MSP ● Téléconsultations possibles ● Appui prise en charge psychologique (expérimentée durant la crise COVID) 	<ul style="list-style-type: none"> ● Complexité coordination institutionnelle ● Déserts médicaux ● Age des soignants ● Manque expertise médecine de catastrophe ● Pas d'établissement de 1^{ère} ligne // SSE ORSAN et 1 seul CH service urgence ● Coupure communication/routes ● Coordination avec le CH et centre 15 non encore aboutie

Sources : CPTS du Pays d'Arles (MAJ : 05/2024)

H- Cartographie des principaux risques du projet

Tableau n° 13 : Cartographie et maîtrise des principaux risques de la CPTS

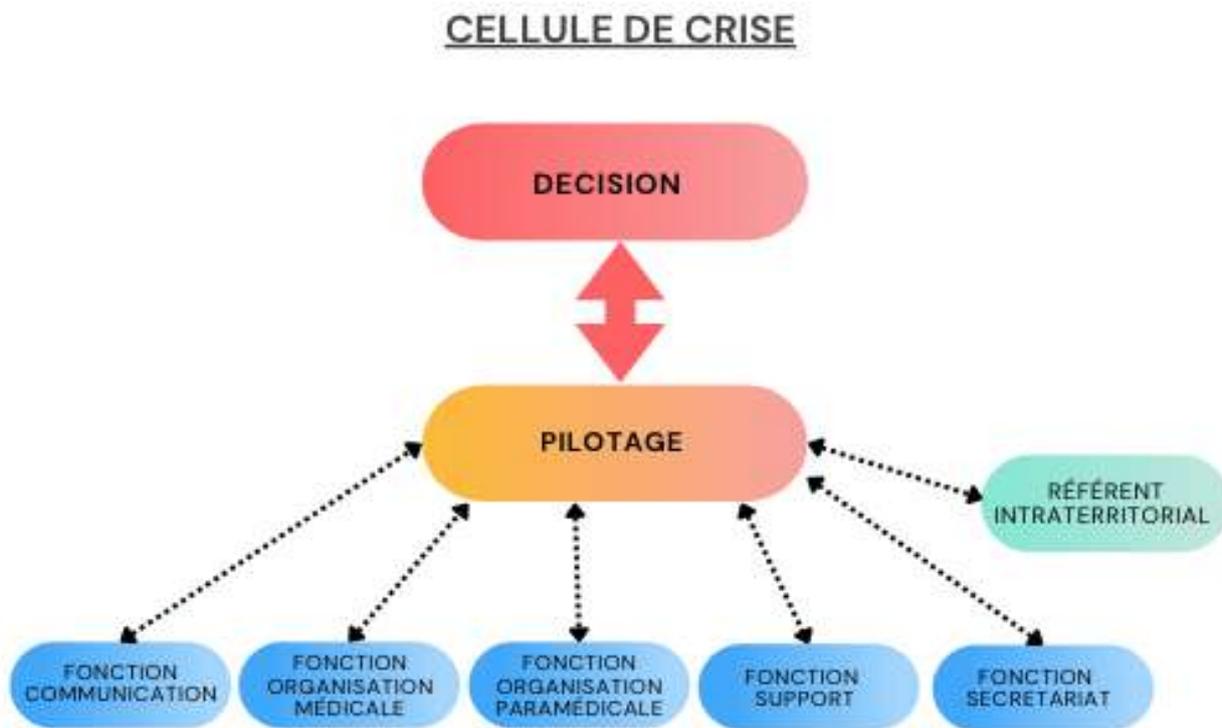
Risque	Occurrence	Impact	Communes
Absence d'établissement de 1 ^{ère} ligne sur territoire CPTS	Forte		Les plus proches Avignon ou Nîmes
Déficit de l'offre de soins sur certaines communes du territoire	Forte		Communes d'Arles et de Tarascon
Risques d'inondation, sismiques et routiers	Forte		Risque identifié sur les 28 communes
Risques de feux de forêt et de ruptures de canalisation	Forte		Entre 18 et 26 communes concernées
Isolement géographique	Moyenne		Hameaux de Arles, Saintes Maries de la Mer
Existence de zones blanches	Moyenne		Zones des Alpilles et Camargue
Risque Affluence de nombreuses victimes	Moyenne		8 communes concernées
Présence usine SEVESO (haut risque)	Moyenne		4 communes concernées

Sources : CPTS du Pays d'Arles (MAJ : 01/2024)

III – Préparation de la réponse par la CPTS

A- Constitution de la cellule de crise

La CPTS du Pays d'Arles a fait le choix d'adopter le modèle de constitution et de fonctionnement de cellule de crise préconisé dans le guide méthodologie d'élaboration de gestion de crise sanitaire en PACA diffusé en mars 2023 par l'ARS PACA, le CESU 13 et l'URPS ML PACA.



B- Fonctions et missions des membres de la cellule de crise

Tableau n° 14 : Rôle, missions et référents de la cellule de crise de la CPTS du Pays d'Arles

Les coordonnées figurent dans [l'annexe 4a](#) du présent document.

Fonctions	Missions principales	Référents	Interlocuteurs internes à la CPTS	Interlocuteurs externes à la CPTS
Décision	<p>Faire le lien avec les tutelles et les partenaires</p> <p>Valider les actions mises en œuvre par la cellule de crise</p> <p>Valider la stratégie d'organisation, de communication et d'information</p> <p>Valider des mesures de sécurisation des PS et patients.</p> <p>Valider la sortie de crise</p>	<p>Dr Paul COCHET Dr Bernard GIRAL Sylvette SCIFO-ANTON En appui : Karine PETITJEAN-MARTEL</p>	<p>Fonction de décision</p> <p>Fonction organisation médicale</p> <p>Fonction organisation paramédicale</p> <p>Fonction communication</p> <p>Référent support</p> <p>Fonction secrétariat</p>	<p>ARS</p> <p>Collectivités</p> <p>Communes</p> <p>Sécurité Civile</p>
Pilotage	<p>Répartir les tâches, coordonner et animer les différentes composantes de la cellule de crise</p> <p>Organiser la communication entre les différentes composantes de la conduite de crise au sein de la CPTS, ainsi qu'avec l'extérieur.</p> <p>Assurer la communication avec les autorités en lien avec la fonction décision</p> <p>Recevoir, analyser et synthétiser les informations</p> <p>Piloter les points de situation</p> <p>Mettre en œuvre les actions et les suivre</p>			<p>ARS</p> <p>Collectivités</p> <p>Sécurité Civile</p>
Organisation médicale	<p>Définir la stratégie de prise en charge médicale au regard de la SSE</p> <p>Adapter la stratégie médicale en fonction de l'évolution de la crise sanitaire</p> <p>Mobiliser les professionnels médicaux libéraux</p> <p>Coordonner les prises en charge médicale en lien avec le SAMU</p> <p>Recenser les publics fragiles</p> <p>Alerter sur les besoins en produits de santé</p>	<p>Dr Dominique BONNET Dr Philippe GUILLAUME</p>	<p>Fonction pilotage</p> <p>Fonction communication</p> <p>Fonction organisation paramédicale</p> <p>Fonction support</p> <p>Fonction secrétariat</p>	
Organisation paramédicale	<p>Définir la stratégie de prise en charge paramédicale au regard de la SSE</p> <p>Adapter la stratégie paramédicale en fonction de l'évolution de la crise sanitaire</p> <p>Mobiliser les professionnels paramédicaux libéraux</p> <p>Recenser les publics fragiles</p> <p>Alerter sur les besoins en produits de santé</p>	<p>Géraldine NIAULON, IDEL Laurence GILLES-GIRADIN, MKT Cécile BARRIERE, Manager (DAC Provence Santé Coordination, si besoin)</p>	<p>Président de la CPTS</p> <p>Fonction pilotage</p> <p>Fonction communication</p> <p>Fonction organisation médicale</p> <p>Fonction support</p> <p>Fonction secrétariat</p>	

Fonctions	Missions principales	Référents	Interlocuteurs internes à la CPTS	Interlocuteurs externes à la CPTS
Communication	Mettre en œuvre la stratégie de communication adaptée à la situation et validée par la fonction décision. Rédiger les communiqués de presse Organiser les points de presse	Bernard GIRAL , Paul COCHET, Sylvette SCIFO-ANTON En appui : Marie LEFRANC Cécile MARTY	Président de la CPTS Fonction Décision Fonction Pilotage Fonction organisation médicale Fonction organisation paramédicale Fonction support Fonction secrétariat	Presse, médias Canaux communication institutionnels : DGS, alertes ARS, Flash AM Grand Public Adhérents de la CPTS
Support	Identifier et recenser les besoins en matériel Gérer les ressources matérielles Garantir la sécurisation des installations Gérer les ressources humaines (plannings, remplacements, etc.).	Frédéric CHARRIER Muriel GREMAUD	Président de la CPTS Fonction Décision Fonction Pilotage Fonction organisation médicale Fonction organisation paramédicale Fonction support Fonction secrétariat	Communes, collectivités, Fournisseurs de matériels Armée, SDIS, Sécurité Civile
Secrétariat	Réceptionner les appels téléphoniques et courriels, tenir les mains courantes, tenir le tableau de bord, suivre les points de situation, rédiger les comptes rendus, etc.	Marie LEFRANC Cécile MARTY	Président de la CPTS Fonction Décision Fonction Pilotage Fonction organisation médicale Fonction organisation paramédicale Fonction support	
Représentation intra territoriale	<i>Mobiliser les PSL de la zone concernée</i> <i>Identifier et recenser les besoins en matériel</i> <i>Faire le lien en intraCPTS avec les autres membres de la Cellule de crise et autres représentants territoriaux</i> <i>Décliner la stratégie mise en place au sein territoire</i> <i>Faire le lien avec la cellule de crise</i> <i>Faire les points réguliers avec la cellule de crise</i>	Référents des 3 zones en lien avec les coordinatrices MSP : Zone ACCM : Dr Paul COCHET en lien avec Rafaële TRACOL Zone CCVBA : Drs GIRAL et BARGIER en lien avec Sandrine DOMZARIDIS et Corinne LEHMANN Zone TPA : Dr Pierre JAFFUEL en lien avec Angélique PERRIER	Président de la CPTS Fonction Décision Fonction Pilotage Fonction organisation médicale Fonction organisation paramédicale Fonction support	Partenaires extérieurs de la zone concernée

Sources : CPTS du Pays d'Arles (MAJ : 03/2024)

C- Outils de réponse

Tableau n° 15 : Recensement des outils de gestion SSE de la CPTS du Pays d'Arles

	TITRE	REFERENCE
Outil déclenchement Plan Gestion crise	Procédure d'activation du dispositif de gestion crise (prévoir une version papier + une version dématérialisée des supports)	Fiches réflexes 1 à 4 (en annexes)
Outils conduite de crise	Fiches actions des membres cellule de crise Cartographie des ressources du territoire Annuaire des membres cellule de crise Annuaire des référents crise sanitaire (ARS, ville...) Annuaire des partenaires	Plan de gestion crise
Outils de traçabilité	Modèles de main courante des informations entrantes, décisions, actions Modèle points de situation (échanges avec parties prenantes) Modèle de CR de réunions Tableau de bord de suivi des actions à mener (paper board) Modèles de planning des membres de la cellule Stylos, cahiers, prises de notes	A prévoir
Outils génériques de réponse	Listing Rappel des PS mobilisables Listing stock de base matériel et autres dispositifs Modalités de distribution du matériel et autres dispositifs fournis par les autorités Tableau de recensement des moyens humains Tableau de recensement du matériel fourni par autorités ou autres matériels disponibles (matériels médicaux indispensables, saturomètres, ECG, etc....)	En cours de réalisation
Outils spécifiques par risque	Tableau Solutions de télésanté Listing des locaux potentiellement mobilisables si recours structures dédiées et capacité	partiellement réalisé

Sources : CPTS du Pays d'Arles (MAJ : 03/2024)

IV – Dispositif de gestion de crise

A- Le dispositif de gestion de crise

Dispositif de veille opérationnel :

La CPTS est joignable à la boîte mail suivante : criseptsdarsles@gmail.com. Une copie du mail peut être adressée aux 3 référents SSE de la CPTS du Pays d'Arles à bernard.giral@orange.fr , paul.cochet@orange.fr, et simsalnateth@gmail.com

Le numéro de téléphone à laquelle la CPTS est joignable est le **06 81 89 00 26** (Dr Bernard GIRAL) et/ou le **07 75 77 14 09** (Secrétariat de la CPTS).

Dispositif de diffusion opérationnel de l'alerte en interne à la CPTS :

L'alerte sera transmise dans un premier temps aux membres de la cellule de crise par mail et SMS.

Processus d'activation de la cellule de crise de la CPTS :

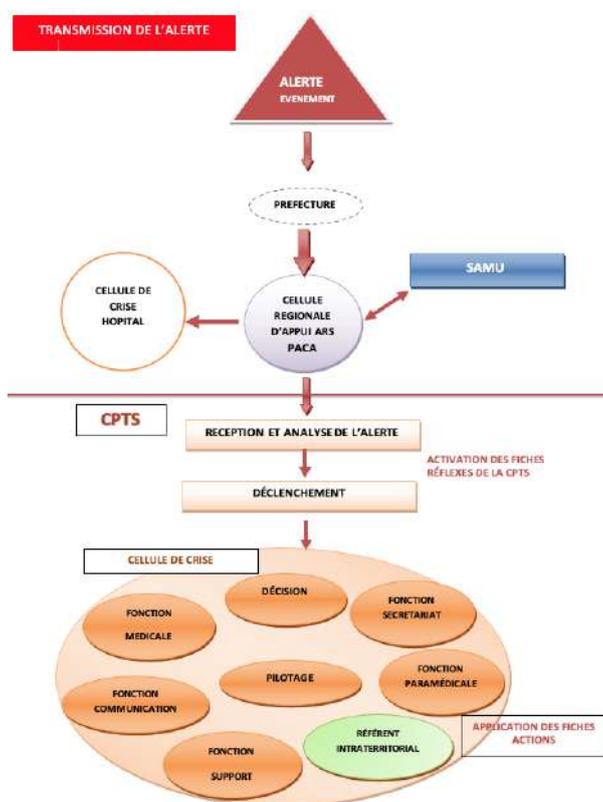


Schéma n°10 : Processus d'activation de la cellule de crise de la CPTS – Source : URPS ML PACA

Les 4 fiches reflexes chronologiques :

FICHE 1	RECEPTION DE L'ALERTE ET ANALYSE
FICHE 2	INSTALLATION ET CONSTITUTION DE LA CELLULE DE CRISE
FICHE 3	CONDUITE DE CRISE La fiche réflexe 3 renvoie également à des fiches actions relatives aux missions des membres de la cellule de crise.
FICHE 4	ATTERRISSAGE

B- Fiche réflexe 1 : Réception de l'alerte et analyse

PROCEDURE D'ACTIVATION DU DISPOSITIF DE GESTION DE CRISE		
Date :	Version 1 : 05/2024	
FICHE REFLEXE 1 : RECEPTION DE L'ALERTE ET ANALYSE		
CONCERNE : Dr Bernard GIRAL, Dr Paul COCHET, Sylvette SCIFO-ANTON		
OBJECTIF : RECEPTION DE L'ALERTE, VERIFICATION, ANALYSE DE LA SITUATION		
PROCEDURE	HEURE	FAIT PAR
<p>Action 1 :</p> <p>Réception de l'appel au 06 81 89 00 26 et au 07 75 77 14 09 Réception de l'appel par mail à crisecpts paysdarles@gmail.com Noter :</p> <p>Heure d'appel/mail : Nom, Prénom de l'appelant : Fonction : N° de téléphone où joindre le correspondant :</p> <p>Origine de l'appel (ARS, Préfecture...) :</p> <p>Le message exact :</p> <p>..... </p> <p>Action 2 : Vérification de l'appel</p> <p>Rappeler le correspondant au numéro noté précédemment pour confirmer la réalité de l'alerte.</p> <p>Action 3 : Analyse de la situation</p> <p>Identifier le groupe de personnes en charge de valider la décision d'armer la cellule de crise = Dr GIRAL, Dr COCHET, Sylvette SCIFO-ANTON</p> <p>Si l'alerte n'est pas validée (exemple territoire CPTS non concerné), le groupe peut suspendre la prise de décision d'armer la cellule de crise.</p> <p>Action 4 : Activation du dispositif par le déclencheur</p> <p>Le déclencheur prend la décision de la transmission de l'alerte aux membres de la cellule de crise.</p> <p>⇒ FIN DE LA FICHE REFLEXE 1 ⇒ BASCULER SUR LA FICHE REFLEXE</p>		

C- Fiche réflexe 2 : Installation et constitution de la cellule de crise

PROCEDURE D'ACTIVATION DU DISPOSITIF DE GESTION DE CRISE		
Date :	Version 1 : 05/2024	
FICHE RELEXE 2 : INSTALLATION ET CONSTITUTION DE LA CELLULE DE CRISE		
CONCERNE : Dr Bernard GIRAL, Dr Paul COCHET, Sylvette SCIFO-ANTON avec l'appui de Mmes LEFRANC et MARTY		
OBJECTIF : CONSTITUTION ET INSTALLATION CELLULE DE CRISE		
PROCEDURE	HEURE	FAIT PAR
<p>Action 1 : Ouverture de la cellule de crise</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rejoindre les locaux pré-identifiés de la cellule de crise : Saint Paul de Mausole chemin Saint Paul SAINT REMY DE PROVENCE - Récupérer la mallette gestion de crise et les équipements nécessaires au fonctionnement de la cellule Saint Paul de Mausole chemin Saint Paul SAINT REMY DE PROVENCE - Ouvrir la mallette gestion de crise et sortir les procédures et fiches réflexes / fiches actions. <p>Action 2 : Appel des membres</p> <ul style="list-style-type: none"> - Envoyer un message type aux membres de la cellule de crise, facilement interprétable (exemple, « Plan de gestion de crise déclenché, rejoignez le local de cellule de crise à l'adresse... ») : - Doubler d'un appel téléphonique. - En cas d'absence du titulaire, appel du 2nd, puis 3ème remplaçant de chaque fonction. <p>Il convient d'inviter les membres de la cellule à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ S'organiser très rapidement pour se rendre disponibles, tant d'un point de vue professionnel (exemple : annuler les RDV et réunions prévues, etc.), que personnel (exemple : prévenir ses proches, organiser la garde des enfants, etc.). ▪ Rejoindre au plus vite la salle de crise. <p>Action 3 : Installation de la cellule de crise</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire émarger les membres de la cellule de crise - Rappel des éléments de contexte de la SSE et échanges sur la stratégie de réponse envisagée - Rappel des consignes de base de fonctionnement de la cellule de crise 		

<ul style="list-style-type: none"> - Procéder à la répartition des fonctions de la cellule entre les membres - Distribuer les fiches actions à chaque membre de la cellule - Distribuer les outils de conduite de crise <p>Action 4 : Information des membres de la CPTS et des partenaires extérieurs sur l'armement de la cellule de crise</p> <ul style="list-style-type: none"> - Informer les membres de la CPTS et l'ensemble des partenaires extérieurs de l'armement de la cellule de crise, dont les partenaires institutionnels. <p>Ce message doit préciser les coordonnées téléphoniques et email de la cellule de crise.</p> <p style="margin-left: 20px;">⇒ FIN DE LA FICHE REFLEXE 2</p> <p style="margin-left: 20px;">⇒ BASCULER SUR LA FICHE REFLEXE 3</p>		
--	--	--

D- Fiche réflexe 3 : Conduite de crise

PROCEDURE D'ACTIVATION DU DISPOSITIF DE GESTION DE CRISE		
Date :	Version 1 : 05/2024	
FICHE REFLEXE 3 : CONDUITE DE CRISE		
<p>CONCERNE : Dr Bernard GIRAL, Dr Paul COCHET, Mme Sylvette SCIFO-ANTON, Dr Dominique BONNET et Dr Philippe GUILLAUME, Mmes Géraldine NIAULON, IDEL, Laurence GILLES-GIRADIN, MKT, Cécile BARRIERE, IDEC (DAC), Dr Frédéric CHARRIER et Dr Muriel GRÉMAUD, Dr Pierre JAFFUEL et Dr BARGIER, Mmes LEFRANC et MARTY</p>		
<p>OBJECTIF : GESTION DE LA SITUATION ADAPTEE A LA CRISE</p>		
PROCEDURE	HEURE	FAIT PAR
<p>Action 1 : Dans ce cadre il appartient à chaque référent de veiller à la bonne application de sa ou ses fiche(s) : Cf. FICHES ACTIONS FONCTIONS CELLULE DE CRISE</p> <p>En conduite de crise, les objectifs stratégiques de la cellule de crise sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'organisation de la réponse à la SSE : définition et mise en œuvre de la stratégie. - Le suivi de la SSE : recevoir, traiter et classer les informations entrantes / tenir une main courante / tenir des tableaux de bord de suivi des actions/ réaliser des points de situations - La gestion du sujet sensible de la communication - La gestion des ressources (matérielles / humaines), notamment sur la durée 		

E- Fiche réflexe 4 : La sortie de crise

PROCEDURE D'ACTIVATION DU DISPOSITIF DE GESTION DE CRISE		
Date :	Version 1 : 05/2024	
FICHE REFLEXE 4 : ATERRISSAGE		
<p>CONCERNE : Dr Bernard GIRAL, Dr Paul COCHET, Sylvette SCIFO-ANTON avec l'appui de Mmes LEFRANC et MARTY</p>		
<p>OBJECTIF : SORTIE DE CRISE ET LEVEE DU PLAN DE GESTION DE CRISE</p>		
PROCEDURE	HEURE	FAIT PAR
<p>Action1 : Après analyse de l'évolution de la SSE et après prise de contact avec la cellule d'appui ARS, la fonction décision de la cellule de crise décide de la désactivation du dispositif de gestion de crise et du désarmement de la cellule de crise.</p> <p>Action 2 : Noter l'identité du membre de la cellule de crise qui transmet l'information relative à la levée du dispositif de gestion de crise et à la sortie de crise :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>Action 3 : Informer l'ensemble des membres de la cellule de crise, l'ensemble des membres de la CPTS et les différents acteurs mobilisés de la désactivation du dispositif et du désarmement de la cellule. (Canal de diffusion à déterminer),</p>		

V- Fonctionnement opérationnel de la cellule de crise

Pour optimiser le fonctionnement opérationnel de la cellule de crise, les **fiches actions** sont distribuées à chaque membre précisant sa fonction et ses actions à mettre en œuvre pendant la conduite de crise.

Le modèle des fiches actions diffusées dans le cadre du guide méthodologie d'élaboration de gestion de crise sanitaire en PACA diffusé en mars 2023 par l'ARS PACA, le CESU 13 et l'URPS ML PACA ont pour le moment été reprises telles quelles. Elles sont consignées dans l'annexe 7 de ce document.

VI- Démarche d'amélioration continue de la qualité

A- Politique d'archivage du plan de gestion de crise

La version du plan est datée et diffusé au format PDF.

La sauvegarde de l'ensemble du plan de gestion de crise (partie générique + ensemble des fiches actions, annuaires...) est stockée sur le drive de la CPTS. Un lien est diffusé à chaque membre de la cellule de crise.

Une copie papier est conservée dans les locaux de la CPTS. Il est également prévu d'en remettre une copie papier à chaque membre de la cellule de crise.

B- Réactualisation du document

La réactualisation du plan de gestion de crise sanitaire sera actualisée annuellement en prenant en compte les éléments préconisés dans le guide à savoir :

- Évolution de la réglementation, des ressources humaines, matérielles, etc.
- Correction des erreurs, dysfonctionnements détectés lors de la mise en application du document
- Amélioration continue du document
- Modification de l'environnement et écosystème de la CPTS

C- Politique d'information / sensibilisation et Plan de formation

La CPTS prévoit de sensibiliser ses adhérents à la gestion de crise afin de faciliter l'appropriation de l'organisation structurée du plan de gestion de crise en :

- Réalisant une newsletter dédiée à ce sujet
- Alimentant son site internet de données sur ce thème

Une formation des membres de la cellule de crise ainsi que des formations aux gestes d'urgence auprès des adhérents seront à prévoir en 2025.

Une ou plusieurs rencontres sur le thème de la SSE seront également proposées.

D- Programme annuel d'exercices et entrainements

Une première rencontre avec le centre hospitalier a eu lieu le 25/07/2024. Ont été évoqués les points d'articulation suivants : la sensibilisation commune des professionnels de ville et hospitaliers, la mobilisation de renforts libéraux, la mise en place d'un exercice commun, les numéros utiles, un retour d'expérience du centre hospitalier sur les outils et le matériel de gestion de crise.

E- RETEX et Réévaluation du dispositif

(Cette partie n'a pas encore été travaillée.)

Le **RETEX** est une méthode de **RETour d'EXpérience** (analyse a posteriori) qui « aide à identifier de manière systématique et collective ce qui a et ce qui n'a pas fonctionné, et pourquoi et comment s'améliorer » (*After action reviews and simulation exercises. s.l. : OMS, 2018.*).

La démarche RETEX requiert le passage d'une logique individuelle à une logique collective.

La phase de retour d'expérience peut intervenir après une phase de réponse à une crise sanitaire ou la réalisation d'un exercice de simulation, afin de mettre en place une série d'actions correctrices.

L'objectif du RETEX est la réalisation du bilan des actions mises en œuvre en conduite de crise. Il identifie les points forts et /ou les faiblesses observés au cours de la gestion d'une situation donnée (situation sanitaire exceptionnelle réelle ou exercice de simulation).

Ce travail de synthèse collectif a pour but d'identifier les éventuels écarts entre la réalité et l'attendu formalisé dans le plan de gestion de crise (procédure, fiches réflexes, fiches actions, outils) et les actions et les capacités de réponse mises en œuvre au sein de la cellule de crise.

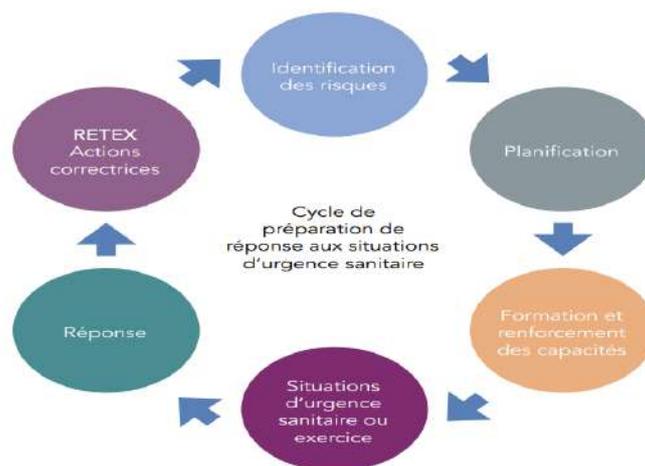


Schéma n°11 : Cycle de préparation et de réponse aux situations d'urgence sanitaire – Source : RETEX guide méthodologique SSE

Les types d'acteurs du RETEX :

- Membre(s) du comité de pilotage en charge de la validation
- Un référent RETEX en appui méthodologique
- Une équipe RETEX en charge de la mise en œuvre

Méthodologie du RETEX :

Le RETEX recourt à une méthode qui permet de faciliter la démarche d'analyse a posteriori.

Dans un RETEX il y a toujours un temps de préparation, un temps pour la mise en œuvre et restitution et un temps de suivi /valorisation des actions correctives.

Les 3 phases du RETEX :



Schéma n°12 : Processus de RETEX – Source : RETEX guide méthodologique SSE

Pour davantage de précisions, vous pouvez consulter :

Retour d'expérience – Guide méthodologique – Situations d'urgences sanitaire et exercices de simulations (2019), [En ligne], disponible : https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/guide_retex_bd.pdf

Annexes

Rappel Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

Information à mentionner lors de la collecte des données à caractère personnel :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par **[identité et coordonnées du responsable de traitement]** pour **[finalités du traitement]**. La base légale du traitement est **[base légale du traitement]**.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : **[destinataires des données]**.

Les données sont conservées pendant **[durée de conservation des données prévue par le responsable du traitement ou critères permettant de la déterminer]**.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. **(en fonction de la base légale du traitement, mentionner également : Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données ; Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données ; Vous pouvez également exercer votre droit à la portabilité de vos données)**

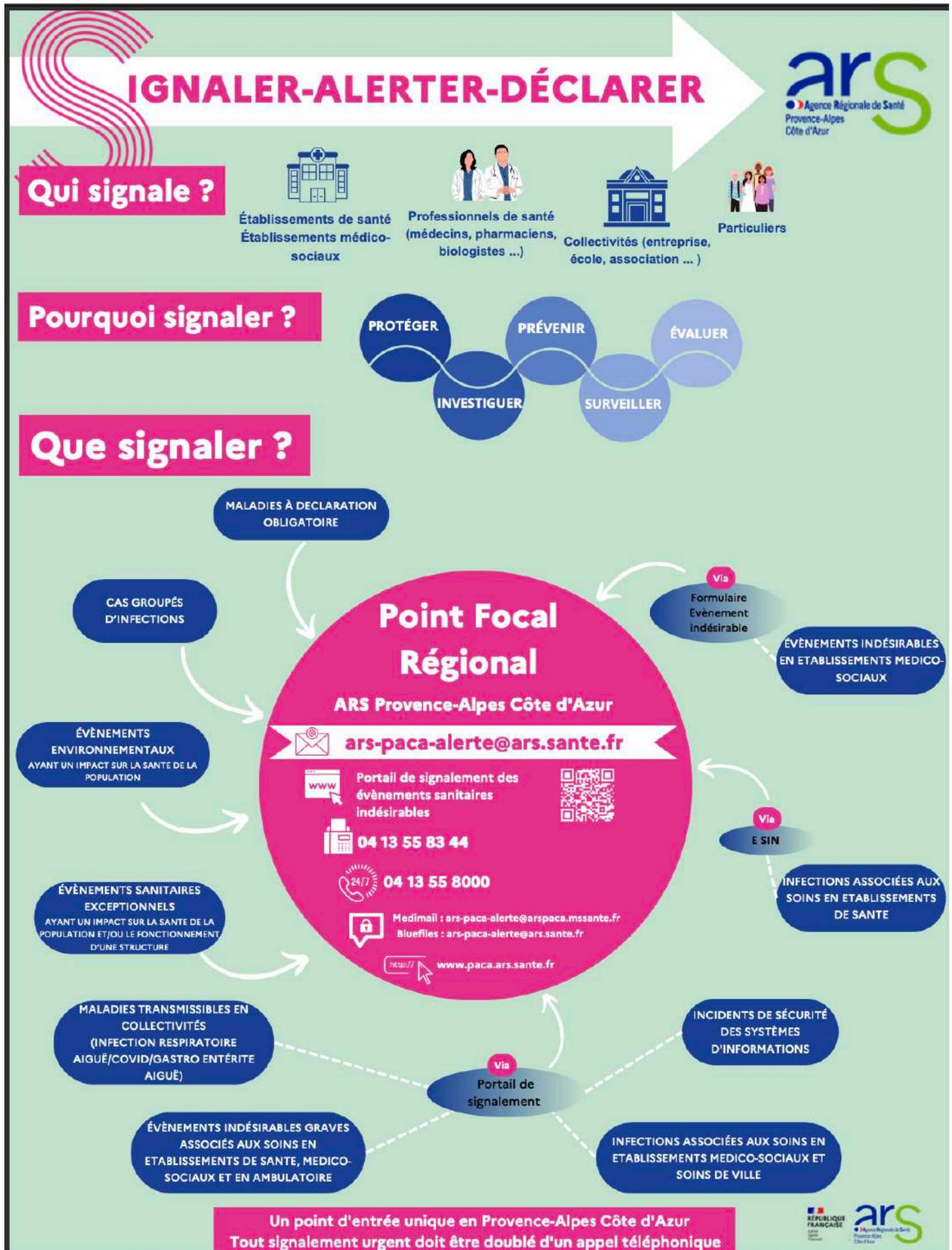
Consultez le site [cnil.fr](https://www.cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter **(le cas échéant, notre délégué à la protection des données ou le service chargé de l'exercice de ces droits) : [adresse électronique, postale, coordonnées téléphoniques, etc.]**

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

N.B : distinguer dans le formulaire de collecte, par exemple via des astérisques, les données dont la fourniture est obligatoire de celles dont la fourniture est facultative et précisez les conséquences éventuelles en cas de non-fourniture des données.

Source : <https://www.cnil.fr/fr/exemples-de-formulaire-de-collecte-de-donnees-caractere-personnel>





LES CONSIGNES DE BONNE CONDUITE FACE AUX RISQUES MAJEURS

ALERTE EN CAS DE RISQUE MAJEUR



informez-vous

CONNAÎTRE LE SIGNAL D'ALERTE

Signal d'exercice			Tous les 1er mercredi du mois
		1 min 41	
Signal d'alerte			1 min 41
		Silence (5 sec)	1 min 41
		Silence (5 sec)	1 min 41
Signal de fin d'alerte			30 secondes



METTEZ VOUS A L'ABRI DU DANGER



Ne pas aller chercher les enfants à l'école qui dispose d'une organisation pour les protéger



Ne pas téléphoner pour libérer les lignes pour les services de secours



Écoutez la radio et attendez les consignes de sécurité

VOTRE VIE DEPEND DE LA RAPIDITE D'APPLICATION DE CES CONSIGNES

Feu de forêt



Fermez volets, portes et fenêtres, Calfeutrez avec du linge mouillé



Seisme



Abritez vous sous un meuble solide



Mouvement de terrain



Eloignez vous de la zone dangereuse



Installation industrielle



Rentrez dans le bâtiment en dur le plus proche



Inondation



Montez à pied dans les étages



Transport matières dangereuses

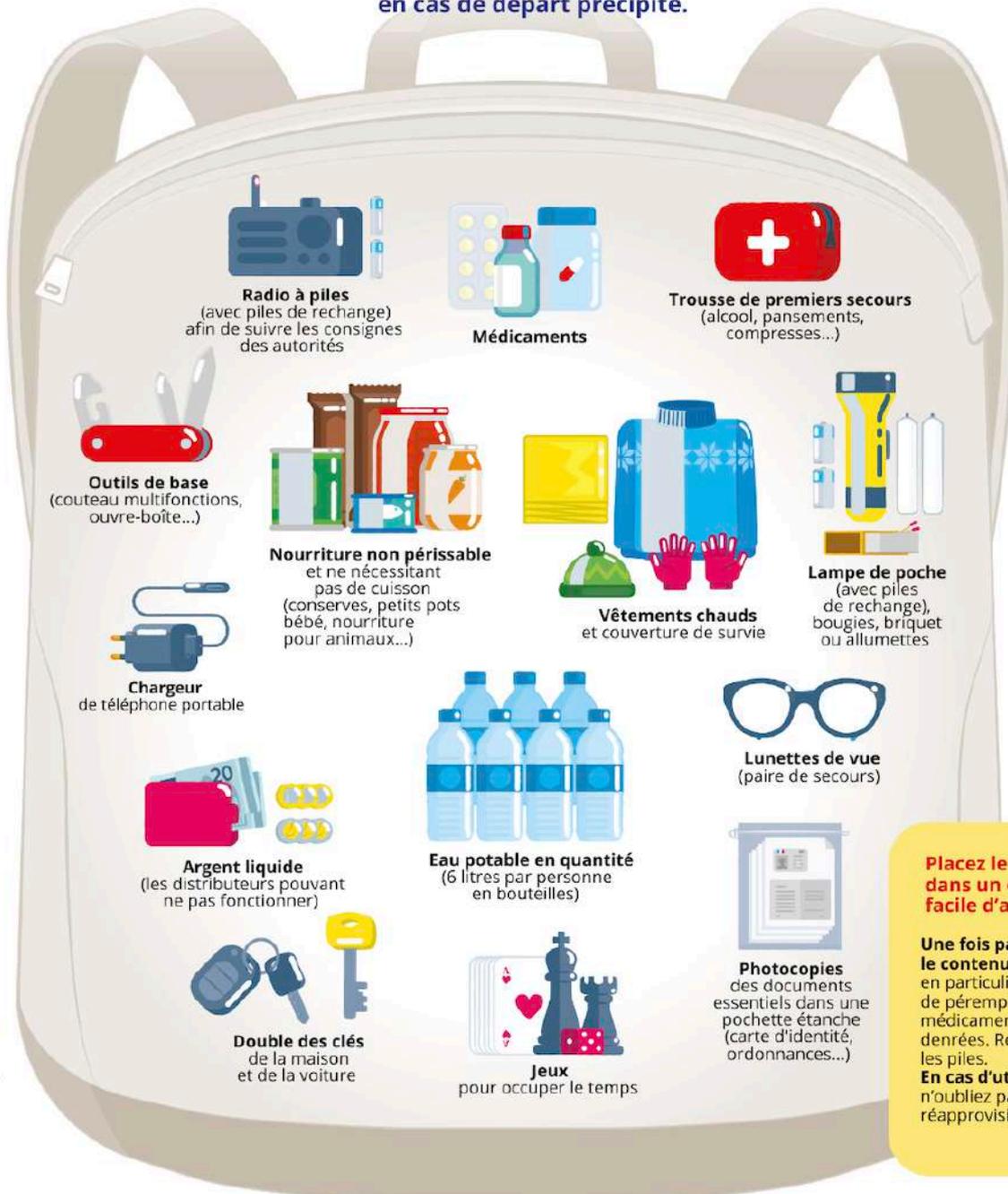


Eloignez vous de la zone dangereuse



Votre kit d'urgence

Coupures d'électricité, de gaz et d'eau courante, routes impraticables... lorsqu'une catastrophe majeure survient, **les premières 72 heures** sont souvent les plus éprouvantes. Ce kit préparé à l'avance vous permettra de rester chez vous plus sereinement dans l'attente des secours. Il vous sera aussi très utile en cas de départ précipité.



Radio à piles
(avec piles de rechange)
afin de suivre les consignes
des autorités

Médicaments

Trousse de premiers secours
(alcool, pansements,
compresses...)

Outils de base
(couteau multifonctions,
ouvre-boîte...)

Nourriture non périssable
et ne nécessitant
pas de cuisson
(conserves, petits pots
bébé, nourriture
pour animaux...)

Vêtements chauds
et couverture de survie

Lampe de poche
(avec piles
de rechange),
bougies, briquet
ou allumettes

Chargeur
de téléphone portable

Argent liquide
(les distributeurs pouvant
ne pas fonctionner)

Eau potable en quantité
(6 litres par personne
en bouteilles)

Lunettes de vue
(paire de secours)

Double des clés
de la maison
et de la voiture

Jeux
pour occuper le temps

Photocopies
des documents
essentiels dans une
pochette étanche
(carte d'identité,
ordonnances...)

Placez le sac dans un endroit facile d'accès !

Une fois par an, vérifiez le contenu de votre kit, en particulier la date de péremption des médicaments et des denrées. Remplacez les piles.

En cas d'utilisation, n'oubliez pas de le réapprovisionner !

© Illustration: Antoine Dignin - ONZEMAR

Glossaire

ABM	Agence de la BioMédecine
ACI	Accord Conventionnel Interprofessionnel
ARS	Agence Régionale de Santé
ANSM	Agence Nationale de Sécurité du Médicament
ASN	Autorité de Sureté Nucléaire
ANSP	Agence Nationale de Santé Publique
ASIP Santé	Agence des Systèmes d'Information Partagés en Santé
CDS	Centre de Santé
CIC	Cellule Interministérielle de Crise
CIAV	Cellule Interministérielle d'Aide aux Victimes
CNIL	Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés
COD	Centre Opérationnel Départemental
COGIC	Centre Opérationnel de Gestion Interministériel des Crises
CORRUSS	Centre Opérationnel de Régulation et de Réponse aux Urgences Sanitaires
COVID	Corona Virus Disease
COZ	Centre Opérationnel de Zone
CPTS	Communauté Pluriprofessionnelle Territoriale de Santé
CRAPS	Cellule Régionale d'Appui et de Pilotage Sanitaire
DD	Délégation Départementale
DDRM	Dossier Départemental sur les Risques Majeurs
DG ARS	Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé
DGS	Direction Générale de la Santé
DSO	Dispositifs Spécifiques Opérationnels
ECG	Electrocardiogramme
EFS	Etablissement Français du Sang
EHPAD	Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
EMS	Etablissement Médico-Social
ESP	Equipe de Soins Primaires
ESS	Equipe de Soins Spécialisés
MSP	Maison de Santé Pluriprofessionnelle
NRBC-E	(Risque) Nucléaire Radiologique Biologique Chimique et Explosif
ORSAN	Organisation de la Réponse du Système de Santé en situations sanitaires exceptionnelles
ORSAN AMAVI	Organisation de la Réponse du Système de Santé en situations sanitaires exceptionnelles Accueil Massif de Victimes non contaminées
ORSAN BIO	Organisation de la Réponse du Système de Santé en situations sanitaires exceptionnelles lors d'un risque biologique connu ou émergent
ORSAN CLIM	Organisation de la Réponse du Système de Santé en situations sanitaires exceptionnelles lors d'un phénomène climatique
ORSAN EPI VAC	Organisation de la Réponse du Système de Santé en situations sanitaires exceptionnelles
ORSAN NRC	Organisation de la Réponse du Système de Santé en situation sanitaires exceptionnelles pour la prise en charge d'un risque Nucléaire Radiologique ou Chimique
ORSAN REB	Organisation de la Réponse du Système de Santé en situations sanitaires exceptionnelles pour la prise en charge d'un Risque Epidémique et Biologique
ORSEC	Organisation de la Réponse de la SECurité Civile
PCA	Plan de Continuité d'Activité
PFR	Point Focal Régional
PGTHSSE	Plan de Gestion des Tensions Hospitalières et des SSE
POI	Plan d'Opération Interne
PPI	Plan Particulier d'Intervention
PVUS	Plateforme de Veille et d'Urgence Sanitaire
PZMRS	Plan Zonal de Mobilisation des Ressources Sanitaires
RGPD	Règlement Général sur la Protection des Données
SAMU	Service d'Aide Médicale Urgente
SDACR	Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques
SDIS	Service Départemental d'Incendie et de Secours
SWOT	Strengths Weaknesses Opportunities Threats
SZDSP	Service Zonal de Défense, Sécurité, Planification
SSE	Situation Sanitaire Exceptionnelle
VSS	Veille et Sécurité Sanitaire

Bibliographie

Guide d'aide à la préparation et à la gestion des tensions hospitalières et des situations sanitaires exceptionnelles Ministère de la Santé. 2019 [En ligne]. Disponible :

https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/guide_situation_sanitaire_exceptionnelle.pdf

Guide d'élaboration d'un plan bleu. ARS de zone sud est. Octobre 2011.

Guide d'élaboration d'un plan bleu. ARS Nord Pas de Calais. [En ligne]. Disponible :

https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/sites/default/files/2016-12/Le_guide_plan_bleu.pdf

Guide d'aide à l'élaboration du plan bleu en EHPAD. Disponible :

<https://solidarites.gouv.fr/guide-daide-lelaboration-du-plan-bleu-en-ehpad>

Prise en charge des situations sanitaires exceptionnelles (SSE). Haute Autorité de Santé. [En ligne]. Disponible :

https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2022-03/fiche_pedagogique_prise_en_charge_situations_sanitaires_exceptionnelles.pdf

Guide méthodologique aide à l'organisation de l'offre de soins en situations sanitaires exceptionnelles Ministère de la Santé. 2014.

[En ligne]. Disponible :

https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/organisation_offre_de_soins_ok_bd.pdf

Plan de gestion des tensions hospitalières & des situations sanitaires exceptionnelles Dr Jean-Marc PHILIPPE Conseiller médical auprès du Directeur général de la santé Direction Générale de la Santé Gestion de crise dans les établissements de santé. 2018.

[En ligne]. Disponible :

https://www.samu-urgences-de-france.fr/medias/files/JSUDF181218_07_Plan_HT_SSE.pdf

Dispositif d'organisation régionale de la réponse du système de santé en situations sanitaires exceptionnelles ORSAN AMAVI attentats terroristes. ARS Centre Val de Loire. Claire Janin CSTH Régional. Avril 2018. [En ligne].

Disponible : <https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/media/83697/download?inline>

Retour d'expérience – Guide méthodologique – Situations d'urgences sanitaire et exercices de simulations (2019)

https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/guide_retex_bd.pdf